



Introduction à la transformation écologique du spectacle vivant

7H / 1 JOURNEE

Par **Hermann Lugan**, éco-conseiller indépendant. Formé à la méthode Bilan Carbone® et à l'accompagnement du changement (Arviva), il est conférencier Teach the shift et animateur de différentes fresques dont la fresque de la mobilité culturelle.

Cette formation est pensée comme un temps de sensibilisation et de mobilisation. Elle vise à expliciter la dimension systémique de la transformation écologique et à permettre à une personne en situation de direction d'identifier les appuis pour engager et outiller sa démarche.

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de :

- identifier les enjeux environnementaux (dérèglement climatique et limites planétaires)
- analyser les risques et enjeux de ces phénomènes pour le secteur du spectacle vivant
- identifier les priorités et les leviers d'action pour une structure du spectacle vivant
- identifier les enjeux réglementaires et stratégiques liés à la transformation écologique pour le secteur
- identifier des appuis méthodologiques permettant de lancer une démarche à l'échelle d'une structure de spectacle vivant

Publics concernés

Toute personne en situation de direction d'une structure du spectacle vivant ou en responsabilité de projet (ex : directeur-riche général-e, directeur-riche adjoint-e, directeur-riche délégué-e, représentant-e légal-e, responsable de projet).

Pré-requis

Aucun pré-requis.

Contenu de la formation Il pourra être adapté en fonction de la composition du groupe.

> Matin

- Définition des enjeux écologiques (dérèglement climatique, limites planétaires)
- Application de ces enjeux au secteur du spectacle vivant (à travers les thématiques de la mobilité, de l'éco conception, de l'énergie, de l'alimentation, du numérique, des impacts sur l'eau et la biodiversité)
- Présentation de l'évolution du cadre réglementaire et des politiques culturelles

> Après-midi

- Transmission de méthode, ressources et outils pour piloter une démarche de transformation écologique à l'endroit de la direction d'une structure de spectacle vivant (état des lieux, plan d'action, évaluation)
- Transmission de méthode, ressources et outils pour la mobilisation des parties prenantes (implication des équipes, accompagnement au changement, communication) cadre légal du télétravail

Modalités pédagogiques

Cette formation alterne apports théoriques, échanges entre participant·es (partage d'expériences, bonnes pratiques mobilisables) et exercices pratiques (atelier de co-développement) qui permettent d'appliquer et d'enrichir les apports théoriques. Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chaque stagiaire après la formation, après avoir été commentés pendant la formation pour assurer leur bonne appropriation.

Modalité d'accès, de suivi et d'évaluation

Avant la formation, chaque participant·e est invité·e à compléter un [questionnaire d'entrée en formation](#) permettant d'exprimer directement à la responsable pédagogique sa situation et ses attentes.

Une [feuille de présence](#) est signée par demi-journée pour les formations en présentiel.

Une [évaluation qualitative](#) est réalisée en fin de formation via un questionnaire.

Le [contrôle des acquis de formation](#) est réalisé via une auto-évaluation des stagiaires.

Cette évaluation est analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition des personnes ayant participé à la formation.

Une [attestation individuelle de fin de formation](#) est remise aux personnes ayant assidument participé à la formation.

Moyen et accessibilité

Taille du groupe : **entre 5 et 12 personnes**.

En dessous de ce seuil, Filage se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation.

Une session de formation peut être programmée dès lors qu'un groupe de 5 personnes se crée. Si cette formation n'apparaît pas encore dans notre calendrier, n'hésitez pas à nous appeler !

La formation se déroulera **en Présentiel** dans les locaux d'une de nos structures lilloises partenaires (à déterminer en fonction du nombre et de la composition des stagiaires).

Nos formations sont **accessibles** aux personnes handicapées moteur dans certaines salles de structures partenaires. Contactez-nous pour que nous prenions les dispositions nécessaires pour vous accueillir au mieux. D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Filage est doté d'une référente handicap et peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Tarifs et modalités d'inscription

Tarif pour une personne : **300€ HT + 60€ (TVA 20%) = 360€ TTC**

Prise en charge et financement : Contactez-nous, nous pouvons vous conseiller sur les possibilités de prise en charge en lien avec nos partenaires réguliers ([AFDAS](#), [France Travail](#)...). (Attention les délais de traitement des demandes de prise en charge des opérateurs publics peuvent varier de 2 à 4 semaines).

Date limite d'inscription : inscription définitive au plus tard 8 jours avant le début de la formation, selon nos [Conditions générales de vente](#).

Contact : Anne-Sophie Mellin, responsable pédagogique et référente handicap
03 20 47 81 72 – formation@filage.fr

[TOUS NOS PROGRAMMES DE FORMATION SUR WWW.FILAGE.FR](http://WWW.FILAGE.FR)
